



UNIVERSALISATION DE LA COOPÉRATION EFFICACE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Demandes des OSC pour
un Partenariat mondial
renforcé

Partenariat des **OSCO**
pour l'efficacité du développement



Nairobi
28 novembre – 1^{er} décembre 2016

Partenariat des **OSCO**
pour **l'efficacité du développement**

SECRÉTARIAT GLOBAL
IBON Center
Timog Avenue,
Quezon City 1103
Philippines


www.csopartnership.org

Pour une Réunion de haut niveau réussie : s'appuyer sur les efforts passés pour relever les défis à venir.

Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) est résolu à faire en sorte que la Deuxième réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) soit un véritable succès. Cette réunion sera une étape importante dans la mise en œuvre des engagements en matière de coopération efficace au service du développement (mais aussi probablement dans la réalisation du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba) si la communauté internationale unit ses forces à Nairobi pour :

- Prendre des mesures en vue d'intervenir dans les domaines où les progrès ont été insuffisants, tels qu'énoncés dans le deuxième rapport d'avancement du PMCED, et réaffirmer l'intégrité du programme sur l'efficacité, centré sur les principes de l'appropriation démocratique, l'accent mis sur les résultats, la transparence et la responsabilisation mutuelle, et les partenariats inclusifs
- Mettre en place un cadre de suivi solide et des rapports d'avancement, à partir d'un dialogue multipartite au niveau mondial, régional et national
- S'engager en faveur du changement de comportement, conformément aux données probantes tirées des rapports d'avancement
- Faire en sorte que tous les acteurs, y compris le secteur privé, se conforment aux principes de l'efficacité du développement
- Réaffirmer la reconnaissance du statut des OSC en tant qu'acteurs indépendants du développement, de plein droit, et s'engager pour instaurer un environnement favorable aux OSC dans tous les pays, conformément aux droits internationaux convenus et aux critères de responsabilisation, tels que les Principes d'Istanbul
- Reconnaître les approches fondées sur les droits de l'homme (notamment celles relatives au travail décent, à l'égalité des sexes et aux droits des femmes, et à la viabilité environnementale) en tant que principe directeur fondamental de toutes les politiques de coopération
- Améliorer la gouvernance du PMCED afin de transposer dans la pratique la nature multipartite de ce Partenariat


1 *Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) rassemble un large éventail d'organisations communautaires, de syndicats, d'organisations confessionnelles, de groupes de jeunes, de mouvements féministes, de groupes autochtones et d'ONG, qui sont tous résolus à faire en sorte que les promesses liées à l'efficacité de la coopération au développement se traduisent par des mesures concrètes de la part des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises et des autres acteurs du développement.*



Le POED ralliera plus de 300 OSC du monde entier à la HLM2 du PMCED, appelées à participer activement aux séances plénières, aux forums, aux ateliers et au marché aux idées. Ces OSC portent en elles la voix des secteurs (agriculture et développement rural, travailleurs, féministes, jeunes, peuples autochtones, OSC internationales, organisations confessionnelles et migrants) et des pays (d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Amérique du Nord et du Pacifique) qu'elles représentent, au sujet de questions cruciales telles que la responsabilisation mutuelle, l'espace civique, la pauvreté et les inégalités.

La mise en œuvre intégrale des principes de la coopération efficace au service du développement représente notre contribution à la réalisation des aspirations en matière de résultats du développement, qui devraient être durables et viables du point de vue économique, social et environnemental, tel qu'il est rappelé dans le Programme 2030.

Ces derniers mois, le POED a activement participé aux discussions officielles de préparation à la HLM2, en présentant des recommandations pour aborder les questions les plus pressantes à traiter, aussi bien dans le domaine de la transparence et de la responsabilisation qu'au niveau de la redéfinition du mandat du PMCED, mais aussi en ce qui a trait au programme d'action des droits des femmes dans le développement et au rôle du secteur privé. Les demandes des OSC pour un Partenariat mondial renforcé sont axées sur deux défis primordiaux : la confiance entre les partenaires du développement et la mise en œuvre intégrale du programme relatif à l'efficacité de la coopération.



La confiance et la responsabilisation des partenaires du développement, la mise en œuvre intégrale du programme d'action sur l'efficacité et le renforcement de l'espace civique

Le PMCED doit désormais développer sa nature multipartite unique en renforçant la responsabilisation de tous les acteurs du développement, afin de veiller à ce qu'ils respectent les principes de l'efficacité du développement et afin de garantir des résultats positifs et significatifs. Il est essentiel que les modalités de travail du PMCED répondent à de strictes normes de transparence et d'inclusion, y compris les Initiatives du Partenariat mondial (IPM).

En particulier :

- Le mandat du PMCED devrait reposer sur la réalisation du programme d'action sur l'efficacité, grâce à un changement de comportement étayé par des éléments de preuve sur les progrès et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des engagements pris. Les modalités de travail du PMCED doivent s'inscrire dans un cadre fiable comprenant un suivi rigoureux du programme d'action sur l'efficacité. Des réunions techniques et de haut niveau doivent se tenir tous les deux ans pour faire le point sur la situation et évaluer les progrès accomplis, afin d'encourager les bonnes pratiques.
- Le PMCED devrait concentrer ses efforts sur les plans de travail pour traiter les goulets d'étranglement et aller de l'avant ; le cadre de suivi devrait être renforcé afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation de tous les acteurs du développement
- Tous les partenaires doivent avoir la même capacité de participer de manière significative à la gouvernance du PMCED à tous les niveaux ; des représentants des membres non exécutifs, notamment des OSC, devraient figurer au nombre des co-présidents
- Les gouvernements et les fournisseurs de coopération au PMCED doivent remédier au rétrécissement continu de l'espace dévolu à la société civile, qui mine la capacité des OSC à défendre les droits de l'homme et les groupes marginalisés, ainsi qu'à exiger une plus grande responsabilisation des gouvernements et des institutions internationales. Ils devraient s'engager à faire des progrès importants au cours des deux prochaines années afin de parvenir à instaurer un environnement entièrement favorable aux OSC, conformément aux accords internationaux.

Les donateurs doivent honorer les engagements qu'ils ont pris en matière de coopération pour le développement afin de s'assurer que les priorités concurrentes ne font aucun laissé pour compte, victime de la pauvreté et des inégalités.

Les quatre principes de l'efficacité du développement (appropriation démocratique, accent mis sur les résultats, transparence et responsabilité mutuelle, et partenariats inclusifs) se renforcent mutuellement. S'il est entendu et apprécié que les différents acteurs du développement honoreront leurs engagements respectifs en fonction de leurs capacités et de leurs responsabilités, cela n'est pas une excuse pour saper l'intégrité du programme d'action.

Notons en particulier que :

- Tous les acteurs du développement doivent s'engager à la mise en œuvre des quatre principes de l'efficacité sous la forme d'un cadre unique, des gouvernements aux OSC, en passant par les parlementaires et le secteur privé. À cet égard, le POED attend du document final de la HLM2 de Nairobi qu'il traite les goulets d'étranglement qui entravent les progrès, sur la base des résultats obtenus suite aux conférences de Rome, de Paris, d'Accra et de Busan ;
- Le PMCED devrait prendre des mesures pour mettre le cadre de l'efficacité de la coopération à la portée des pays et des communautés locales, qui sont les plus touchés par les enjeux du développement durable. À cet égard, il est essentiel que la HLM2 montre la voie à suivre pour avancer dans des domaines critiques, tels que l'élargissement du recours aux systèmes nationaux et aux cadres de résultats nationaux, ainsi que l'amélioration de l'environnement favorable aux OSC afin de leur permettre de jouer les rôles qui leur incombent dans le développement ;
- La communauté internationale devrait reconnaître que le programme d'action sur l'efficacité du développement a le potentiel de relever les défis regroupés dans la notion de « ne pas faire de laissés-pour-compte », et ce à travers les exigences énoncées dans l'accord de Busan, visant à mettre l'accent sur les résultats, afin d'orienter les efforts de coopération au développement là où ils sont les plus nécessaires et d'honorer les engagements en matière de paix et de développement, en particulier dans les pays fragiles ou sortant d'un conflit ; et
- Par conséquent, le document final de la HLM2 de Nairobi devrait appeler les donateurs à concentrer leurs ressources consacrées à la coopération et au développement sur l'élimination de la pauvreté, sur le développement durable (y compris les droits de l'homme et la bonne gouvernance) et sur le financement accru et durable de l'action climatique. Il faut en outre mettre un terme au détournement de l'aide au développement, dans des cas tels que la crise des réfugiés, où elle sert à couvrir les frais des donateurs et de nouveaux outils pour soutenir le secteur privé (dont l'impact, l'orientation en faveur du développement et la transparence restent à prouver). Les interventions telles que celles liées à la crise des réfugiés devraient plutôt être financées par d'autres instruments.

Pour en savoir plus sur le POED :

secretariat@csopartnership.org
www.csopartnership.org

Les demandes clés constituent un point de ralliement et de repère pour les OSC qui s'engagent dans le processus de transformation du système de coopération au développement par l'universalisation du concept d'efficacité de la coopération au développement, qui implique de traiter à la fois les symptômes et les causes structurelles de la pauvreté, des inégalités et de la marginalisation sociale.

Partenariat des OSC
pour l'efficacité du développement

www.csopartnership.org
comms@csopartnership.org

 [fb.com/ CSOPartnerships](https://fb.com/CSOPartnerships)

 [@CSOPartnership_](https://twitter.com/CSOPartnership_)